

Je pense qu'il est utile de mentionner que j'ai visité une nouvelle et immense conserverie de poissons qui, à mon avis, ferait la honte de toutes celles que j'ai vues dans la région de l'Atlantique.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je tiens à souligner à quel point il est malheureux qu'il n'y ait pas eu plus d'un supporteur de l'opposition officielle pour écouter les excellents propos du député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall), et que même, pendant plusieurs minutes, il se soit retrouvé seul.

Des voix: Quelle honte!

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, à mon avis, il n'y a pas à la matière à un rappel au Règlement. Il y a des comités qui siègent actuellement.

M. Guay (Saint-Boniface): Il y a vraiment matière à un rappel au Règlement; c'est indiscutable.

M. Paproski: Si le gouvernement tient à pratiquer ce petit jeu, nous sommes prêts à lui tenir tête.

M. Guay (Saint-Boniface): Quel jeu? Ce n'est pas un jeu.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je dois dire que je suis d'accord avec le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski). Le rappel au Règlement n'est pas fondé et cette intervention ne facilite en rien la discussion à mon avis.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, j'ai autant d'excellents amis d'un côté que de l'autre, et je suis persuadé qu'ils écoutent.

Une voix: Encore plus.

M. Marshall: Nous avons nos amis à gauche qui écoutent.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et c'est là ce qui compte.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, il est utile de préciser, comme je le disais donc, que j'ai visité une nouvelle usine de poisson, une usine imposante qui relègue loin dans l'ombre tout ce que j'ai pu voir dans les régions atlantiques. Sa capacité est de 500,000 pieds cubes. Elle est équipée de deux tunnels de congélation, à circulation d'air forcé, d'une capacité de 10 à 12 tonnes métriques/jour chacun. L'entrepôt est hors douane, c'est-à-dire que les marchandises y sont admises en franchise de droits, pour la congélation ou le stockage et l'exportation ultérieure.

J'ai constaté que, malgré le déclin de la pêche, la flotte de France s'enrichit des nouveaux navires modernes. J'ai constaté également que l'usine ne fonctionne qu'à une fraction de sa capacité. Il ne faut pas un gros effort d'imagination pour conclure qu'on envisage sérieusement une expansion de l'industrie, peut-être par la voie d'accords avec d'autres pays, qui y feraient traiter leur prise. Je dois mentionner aussi, monsieur l'Orateur, que lors de ma visite, j'ai été reçu par le commissaire et on a eu pour moi tous les égards. On a même mis à ma disposition une voiture officielle avec chauffeur et le chef du tourisme m'a servi de guide pour visiter les divers lieux touristiques.

● (1710)

Je dois ajouter aussi que le Canada compte de nombreux amis parmi la population et j'ai remarqué, non sans fierté, qu'on arborait même quelques drapeaux canadiens. Toutefois, monsieur l'Orateur, j'ai des opinions arrêtées là-dessus

Frontières du plateau continental

et je ferai remarquer à tous les députés qui s'intéressent à la déclaration imminente du Canada en vue d'étendre ses limites que l'existence de ce minuscule territoire pourrait causer de graves complications au Canada. De fait, à mon avis, Saint-Pierre, au nom de la France, pourrait étendre ses limites à 200 milles et revendiquer comme elle le fait, je le répète, la propriété des ressources minières d'environ 20,000 milles carrés en se fondant sur la convention de Genève de 1958 qui, aux termes de l'article 6, établissait le principe de l'équidistance.

La France prétend que l'équidistance entre Burin et Saint-Pierre est de 14 milles. Le Canada estime, à juste titre, que la ligne équidistante devrait être tirée entre Little Green Island et Saint-Pierre, c'est-à-dire une distance de 3 milles. Bien que je me rende compte que la situation est délicate, je suis persuadé que grâce aux bonnes relations qui existent entre le Canada et la France, des accords réciproquement acceptables peuvent être mis au point. Mais, monsieur l'Orateur, les enjeux sont importants non seulement parce que les ressources existantes sont précieuses, qu'il faut décider à qui elles appartiennent, mais aussi en raison de l'intérêt de ma province, de ses droits sur ces ressources et de ses réclamations quant à leur propriété, outre ses droits en tant que partie du Canada.

Je pose la question évidente: la province de Terre-Neuve, qui a des intérêts économiques essentiels à l'élargissement des frontières du Canada et des enjeux considérables dans la détermination du titre de propriétaire des ressources situées au large de ses côtes, la province de Terre-Neuve, dis-je, est-elle consultée dans les négociations actuellement engagées entre le Canada et la France; sinon, pourquoi pas? Quelle sera la position exacte du Canada vis-à-vis des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon lorsqu'elles imposeront la limite de 200 milles au large du plateau continental?

Je tiens beaucoup à ce qu'une question des plus importantes et d'intérêt vital soit l'objet de considérations nécessaires en ce moment: c'est-à-dire que le Canada devrait sérieusement songer à proposer à la France de faire l'acquisition des Îles françaises après un accord satisfaisant pour les parties en cause. De cette manière, le Canada pourrait consolider sa souveraineté et mettre un terme à une controverse ennuyeuse et interminable qui va se perpétuer au fil des ans au sujet des droits de propriété impliquant deux pays ainsi que la province de Terre-Neuve. Une étude de rentabilité pourrait certes être effectuée au sujet des bénéfices sociaux et économiques qui résulteraient d'une telle entente. Bien que certains puissent penser qu'il s'agit là d'une proposition délicate, j'estime qu'il est temps que le Canada revendique ses droits historiques afin de corriger les erreurs faites lors de la cession des îles à la France par la Grande-Bretagne en 1763; et nous devons affirmer notre position en raison des changements historiques survenus au cours des 213 années qui se sont écoulées depuis. J'estime que la France pourrait ou devrait envisager avec sérieux une telle proposition.

Enfin, monsieur l'Orateur, je serais heureux de pouvoir compter sur la collaboration de mes collègues. Je sais qu'ils appuieront ma motion portant production de documents, afin que le Parlement puisse examiner tous les facteurs pertinents à une affirmation de la position du Canada au sujet des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.